



**AQUA  
DOMITIA**

DÉBAT PUBLIC

**JOURNAL N°2**

## LE PROJET AQUA DOMITIA EN DÉBAT PUBLIC : LES RÉUNIONS LIVRENT LEURS PREMIERS ENSEIGNEMENTS.

Le débat public sur le projet Aqua Domitia a débuté il y a deux mois. Les six premières réunions comme les autres moyens de participation mis en œuvre par la CPDP, notamment le site internet du débat, ont permis de montrer un grand intérêt des participants pour le thème de l'eau, même si l'on peut souhaiter une plus grande affluence. Particulièrement argumentés, les échanges ont révélé des positions différentes vis-à-vis du projet d'extension du réseau hydraulique régional porté par la Région Languedoc-Roussillon et par BRL, concessionnaire du réseau. Ce journal résume ainsi les enseignements de cette première phase de débat, plus précisément consacrée à l'approfondissement des différents thèmes abordés au cours des six premières réunions publiques.

Le débat se déroule également au travers de vos questions et contributions, ainsi que dans des lieux moins usuels, comme en témoignent l'atelier d'experts hydrogéologues ou la réunion organisée par les étudiants de Polytech Montpellier.

Désormais, 6 réunions territoriales vous permettront de vous exprimer sur les enjeux locaux du projet, tandis que le site internet vous offre la possibilité de poursuivre les discussions autour des principaux thèmes du débat. Jusqu'à sa clôture, fixée au 29 décembre, vos échanges contribueront ainsi à éclairer la décision que le maître d'ouvrage devra prendre à l'issue du débat sur la poursuite, la modification ou l'abandon du projet.

### LES QUESTIONS AUXQUELLES LE DÉBAT DOIT PERMETTRE DE RÉPONDRE

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ? Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?

### AQUA DOMITIA COMME ÉLÉMENT D'UNE "POLITIQUE DE LA DEMANDE" : DES POSITIONS CONTRASTÉES

*Au travers des 6 premières réunions publiques et des différentes participations au débat, des positions opposées tendent à émerger, autour de la notion de "politique de la demande". S'il existe en effet un consensus sur la nécessité de gérer l'eau de manière économe en apportant la ressource uniquement nécessaire à la satisfaction des besoins, les avis divergent quant à la réponse qu'apporterait Aqua Domitia à cet objectif. Pour les porteurs et partisans du projet, celui-ci n'est qu'un élément d'une stratégie globale accordant la priorité aux économies d'eau tout en répondant aux besoins futurs du Languedoc-Roussillon. Pour les autres en revanche, l'apport d'une ressource extérieure répond à une logique de l'offre risquant d'encourager des besoins nouveaux au lieu d'inciter à un nécessaire changement des comportements. Ces considérations justifient en grande partie soit le soutien soit le rejet du projet. Pour une partie des participants cependant, si le projet Aqua Domitia présente un intérêt, il doit néanmoins s'accompagner de mesures fortes en matière d'aménagement du territoire, pour éviter des impacts négatifs du projet.*



# LES ENSEIGNEMENTS DES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Les 5 réunions thématiques ont permis, en présence de nombreux intervenants, d'explorer les différents domaines concernés par Aqua Domitia. Retour sur les enseignements succincts de ces échanges, ainsi que sur quelques chiffres marquants.

## LES ÉCONOMIES D'EAU AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS : AU-DELÀ DE LA GESTION DE L'EAU, L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN QUESTION.

De la part des partisans d'Aqua Domitia comme des opposants, la gestion de l'eau en Languedoc-Roussillon doit avant tout se concrétiser par la recherche d'économies d'eau : le parallèle avec les "Négawatts" de l'énergie a souvent été effectué. La Région rappelle d'ailleurs que les économies représentent le principal poste de sa stratégie, en investissement comme en volume d'eau économisé (600 M€ pour 33 Mm<sup>3</sup>).

Les perspectives d'amélioration de rendement des réseaux (partie réellement distribuée par rapport au total d'eau prélevé) sont ambitieuses pour les porteurs du projet. L'objectif régional de 70% pour le département de l'Aude et de 75% pour l'Hérault paraît cependant insuffisant aux dires de certains participants.

Il est vrai que la lutte contre les fuites nécessite des moyens de suivi et d'intervention performants ainsi que des travaux onéreux. Certains intervenants ont néanmoins défendu l'idée qu'une politique de réduction des fuites contribue à réaliser des économies à long terme, dans la mesure où elle répond à des besoins croissants avec un prélèvement d'eau inchangé, ce qui permet de différer des investissements coûteux.

Pour certains participants cependant, les économies d'eau ne se limitent pas à l'amélioration des rendements, mais ne peuvent se réaliser qu'au prix d'un changement du modèle de développement. Outre les mesures strictement liées à la gestion de l'eau, c'est la politique globale de développement et d'aménagement du territoire qui doit selon eux être repensée, pour réduire les prélèvements sur les ressources. Certaines activités sont ainsi jugées inadaptées aux contraintes hydriques de la région : golfs et piscines individuelles ont souvent été montrés du doigt.

Les règles d'urbanisme ont aussi un effet en matière d'économies d'eau en ce qu'elles peuvent limiter la taille des parcelles bâties - sachant que les grandes surfaces consomment plus d'eau. Il est selon certains souhaitable de décourager, voire d'interdire, l'implantation de piscines individuelles au profit de piscines collectives.

L'ABANDON DU GRAND PARCELLAIRE (>500M<sup>2</sup>) ET LA MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS (JARDINS ET PISCINES) PERMETTRAIENT D'ÉCONOMISER JUSQU'À 1.2 MILLIONS DE M<sup>3</sup> PAR AN DURANT LES 4 MOIS D'ÉTÉ (CG 34)

## OUTRE LES ÉCONOMIES D'EAU, DES APPELS À L'UTILISATION D'AUTRES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES... VOIRE SUBSTITUABLES ?

La plupart des participants s'accordent sur l'intérêt des solutions autres qu'Aqua Domitia : les divergences portent plutôt sur leur capacité, ou non, à se substituer au projet de la Région et BRL. Si les économies d'eau représentent, on l'a vu par ailleurs, une priorité unanime, d'autres ressources ont fait l'objet de débats.

C'est le cas du barrage du Salagou : le Conseil général de l'Hérault entend l'exploiter davantage, mais avec prudence au regard d'impacts redoutés sur le tourisme : une utilisation d'eau accrue peut faire baisser le niveau du plan d'eau, d'où des craintes sur l'attractivité du site. Le potentiel des ressources karstiques a été analysé entre autres par l'atelier d'experts, constitué dans le cadre de ce débat public. Né de la géologie particulière de la région, ce type de ressource doit, selon l'atelier d'experts, être mieux connu, mieux exploité mais aussi mieux préservé (voir page précédente). Les retenues collinaires ont enfin été évoquées par un certain nombre de participants : considérant qu'une quantité d'eau intéressante tombe dans la région sous forme de pluie, ceux-ci appellent à retenir cette eau plutôt qu'à simplement contenir les crues. BRL estime cependant que de telles solutions sont réservées à un usage plutôt local. L'intérêt des doubles-réseaux (eau brute+eau potable) et de l'utilisation des eaux dites "grises" a également été évoqué, malgré un risque d'effets pervers à maîtriser.

Économies ?



Vous pouvez revoir chacune des réunions thématiques sur notre site internet : elles ont été filmées pour être diffusées non seulement en direct mais aussi en différé. Vous retrouverez également sur notre site les enseignements que la CPDP a tirés de chaque réunion, la retranscription intégrale des interventions (verbatim) ainsi que les supports de présentation des intervenants.

[www.debatpublic-aquadomitia.org/informer/enseignements-reunions-publiques.html](http://www.debatpublic-aquadomitia.org/informer/enseignements-reunions-publiques.html)



## UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UN PROJET TRANS-BASSINS ?

Projet trans-bassins, Aqua Domitia pose la question des structures de gouvernance de l'eau qui, actuellement, sont principalement mises en place par bassins versants dans le cadre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Des participants estiment que la ressource apportée par Aqua Domitia, ne pouvant suffire à satisfaire l'ensemble des demandes, va devoir faire l'objet d'un arbitrage dont les modalités sont à définir : arbitrage entre les usages d'une part, mais aussi entre les territoires desservis. D'autres ajoutent que les territoires riverains du Rhône sont aussi concernés par Aqua Domitia : la gouvernance doit donc selon eux s'exercer à l'échelle du fleuve.

La Région convient du besoin de développer la gouvernance de l'eau et met en avant son projet de "service public régional de l'eau", ainsi que son intention d'organiser régulièrement des "assises régionales de l'eau". Plusieurs participants ne s'en déclarent pas moins vigilants quant à l'implication réelle et directe des citoyens dans cette gouvernance.

### DES PISTES POUR L'APRÈS-DÉBAT : UNE CONCERTATION MAILLON PAR MAILLON

*BRL affirme : Aqua Domitia est moins un projet unitaire qu'un programme, constitué de 5 maillons indépendants les uns des autres. De ce fait, la réalisation du projet, si celle-ci est confirmée à l'issue du débat, sera mise en œuvre maillon par maillon selon des modalités propres à chacun. Plusieurs participants s'interrogent sur l'ordre dans lequel les maillons seront réalisés : par exemple, tant que la réalisation des maillons Val d'Hérault et Biterrois n'est pas achevée, le maillon Littoral Audois ne pourra acheminer que l'eau de l'Orb et non celle du Rhône : parler d'indépendance totale des maillons leur semble excessif.*

## LA GESTION ET LE PRIX DE L'EAU EN DÉBAT

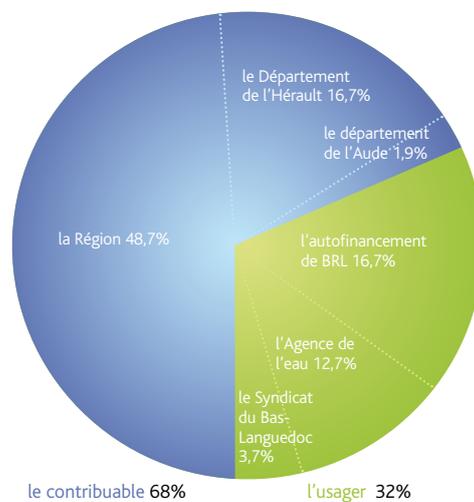
Les participants s'entendent sur le besoin d'élaborer une tarification incitant à l'économie d'eau (importance de la part liée au volume par rapport à la part fixe, progressivité du tarif en fonction du volume consommé). Le financement

des investissements se répartirait entre usager et contribuable, selon des équilibres qui ont fait l'objet de prises de position diverses, dont des appels à davantage de transparence et d'équité sociale. Le financement et la maîtrise d'ouvrage des réseaux secondaires ont également été évoqués puisque, outre l'investissement principal, 140 M€ supplémentaires seront nécessaires pour acheminer l'eau d'Aqua Domitia vers les usagers. Le prix de l'eau sera donc fixé par ces maîtres d'ouvrages locaux. Dans le cas du maillon Sud de Montpellier, Aqua Domitia a entraîné une augmentation du prix de l'eau potable distribuée par le Syndicat du Bas-Languedoc de 7 à 10 centimes d'euro par mètre cube.

Des participants agriculteurs ont, quant à eux, défini les conditions d'investissement et de coût de l'eau selon lesquelles le projet Aqua Domitia pourra être acceptable de leur point de vue. Ils insistent sur la nécessité d'un prix similaire pour tous les agriculteurs de Languedoc-Roussillon, afin de ne pas susciter une concurrence déloyale à l'intérieur même de la région.

Certains ont fait part de leurs doutes liés à la présence d'opérateurs privés dans le capital de BRL : Aqua Domitia n'est-il pas développé dans un but de profit privé ? En réponse, BRL et la Région insistent sur le caractère public des investissements. Le projet n'est pas basé sur la recherche de rentabilité, en témoigne le déficit attendu pendant une longue période (15 à 20 ans).

### UN EXEMPLE DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : LE MAILLON SUD DE MONTPELLIER



## DES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ATTENDUS OU CRAINTS, DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DE MULTIPLES INCERTITUDES.



Les avis restent partagés quant à la qualité de l'eau du Rhône : si plusieurs intervenants ont rappelé que celle-ci pouvait être jugée bonne d'un point de vue réglementaire, de nombreuses incertitudes demeurent néanmoins.

Bon nombre de molécules chimiques par exemple (pesticides, résidus médicamenteux, etc.) restent mal connues, notamment dans leurs effets sur la santé et l'environnement. Plusieurs participants, du fait de ces craintes, redoutent l'apport d'eau du Rhône par Aqua Domitia. Les partisans du projet soulignent quant à eux que l'eau déjà apportée par le canal Philippe Lamour ne pose pas de problème particulier, estimant par ailleurs que les milieux naturels de la région sont, avant tout, touchés par les pollutions d'origine locale.

Alors que le changement climatique n'est contesté par aucun des participants au débat, les opinions diffèrent quant à la réponse apportée à ce défi par le projet. Pour ses détracteurs, Aqua Domitia dispense d'une réflexion sur des changements de comportement pourtant indispensables. Pour les autres, le projet permet au contraire une adaptation au changement climatique en tant qu'élément d'une politique globale d'économie et de diversification des ressources.

Pour les partisans du projet en effet, Aqua Domitia pourra alléger la pression subie par les milieux aquatiques locaux du fait des prélèvements. Ce sera le cas, nuancent certains, seulement si l'eau brute du Rhône se substitue aux prélèvements et ne s'y ajoute pas. La crainte d'effets pervers tenant à l'augmentation des forages, ou encore à des pressions démographiques et agricoles supplémentaires, a par exemple été soulevée.

Enfin, les riziculteurs de Camargue ont appelé à la prise en considération de leur région. Ils craignent que leur activité, déjà marquée par la sécheresse et les remontées salines qui s'ensuivent, ne pâtisse de prélèvements accrus de l'eau du Rhône.

Le bon état des milieux aquatiques, une exigence satisfaite si les pressions humaines sont maîtrisées

La directive-cadre sur l'eau impose l'atteinte du bon état des milieux aquatiques et leur non-dégradation. Cette exigence concerne les eaux de surface aussi bien que les eaux souterraines, et doit être atteinte en 2015 (2021 pour certains milieux, à titre dérogatoire).

Les intervenants aux réunions publiques mentionnent l'existence d'un lien entre activités humaines et risque de dégradation des milieux. Selon eux, si Aqua Domitia peut contribuer à l'atteinte de l'objectif du bon état (en réduisant les prélèvements sur les ressources locales), ce ne peut être qu'accompagné de mesures d'aménagement du territoire visant à réduire la pression des activités humaines.

### SÉCURISATION DES RESSOURCES : L'AVERTISSEMENT DE L'ATELIER D'EXPERTS.

*Au cours de la préparation du débat public, la CPDP a constaté une interrogation récurrente sur la connaissance des ressources souterraines du Languedoc-Roussillon. La Commission a proposé l'organisation d'un atelier autour de cette question. La quinzaine d'hydrogéologues de la région réunis dans le cadre de cet atelier se sont montrés très investis dans la démarche, en témoigne leur souhait de former un club des hydrogéologues régionaux.*

*Les experts ont appelé à la poursuite des études permettant d'améliorer la connaissance de ces ressources, qu'ils souhaitent voir continuer à être exploitées compte tenu de leur potentiel. L'objectif de sécurisation porté par Aqua Domitia ne serait en effet pas atteint si l'eau du Rhône se substituait totalement aux prélèvements d'eaux souterraines : le risque lié à l'exploitation d'une ressource unique serait toujours présent. Néanmoins, la préservation de ces ressources, voire leur reconquête pour certaines d'entre elles, reste un enjeu majeur : leur gestion doit donc être maîtrisée et durable.*

### DES CRAINTES FORMULÉES PAR L'ATELIER D'EXPERTS

*Pour les hydrogéologues de l'atelier d'experts, la réalisation d'Aqua Domitia s'accompagnerait d'un certain nombre de risques qu'il faudrait maîtriser :*

- *risque d'abandon des ressources souterraines au profit d'une ressource unique ;*
- *risques liés à l'impact de l'eau du Rhône sur les sols et les eaux souterraines ;*
- *risque de délaissement des actions de préservation et de reconquête de la qualité des eaux souterraines ;*
- *risque de recours accru aux forages privés.*

## CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, BESOINS ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : ENTRE VOLONTÉ D'ACCOMPAGNEMENT ET APPEL À LA MAÎTRISE

D'après les prévisions démographiques, la croissance que connaît la région est appelée à se poursuivre. Le Languedoc-Roussillon pourrait ainsi compter 3,1 à 3,5 millions d'habitants en 2030. Pour la plupart des intervenants à la réunion thématique, cette croissance démographique est porteuse de richesse et, pour peu qu'elle soit accompagnée, mérite d'être encouragée. En effet, des géographes ont souligné que l'immigration, y compris celle provenant d'autres régions françaises, en Languedoc-Roussillon était avant tout liée à la recherche de travail.

La croissance démographique se concentre sur le littoral ou plus exactement, selon un géographe, sur un arc languedocien en voie de métropolisation et incluant aussi de larges zones périurbaines. Les détracteurs d'Aqua Domitia craignent une pression accrue sur les milieux littoraux ainsi qu'un étalement urbain néfaste. Ils mettent ainsi l'accent sur les risques qu'une croissance non maîtrisée pourrait faire peser sur la région. Pour eux, les ressources existantes devraient constituer une limite à la croissance des besoins en eau, et donc à l'accueil de nouvelles populations.

L'immigration en Languedoc-Roussillon, y compris celle provenant d'autres régions françaises, était avant tout liée à la recherche de travail.

### LES BESOINS SUPPLÉMENTAIRES EN EAU DU LANGUEDOC-ROUSSILLON, ESTIMÉS PAR BRL :

- 60 millions de m<sup>3</sup> pour répondre à la croissance démographique attendue à l'horizon 2030 ;
- 5 Mm<sup>3</sup> pour se substituer à des prélèvements actuels ;
- 5 Mm<sup>3</sup> pour les besoins agricoles



## L'IRRIGATION AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS AGRICOLES

Fortement mobilisé dans ce débat public, le monde agricole considère l'irrigation comme un enjeu majeur, ce qui n'équivaut cependant pas à une adhésion sans conditions au projet.

Des préoccupations générales se sont exprimées quant au devenir de l'agriculture en Languedoc-Roussillon. Ainsi, la "sanctuarisation" des terres agricoles est une attente largement répandue. Pour la plupart des participants agriculteurs, ces terres doivent être durablement affectées à l'agriculture : des dispositions, comme les ZAP (zones d'agriculture protégées) par exemple, doivent être prises pour les protéger de l'urbanisation.

La vigne est l'un des fondements principaux de l'activité agricole languedocienne, et son irrigation constitue un important sujet de débat. Celle-ci permettrait de stabiliser la qualité des vins d'une année sur l'autre, pour que la production réponde mieux aux attentes du marché. La régularité et la recherche de rendements plus rémunérateurs (de l'ordre de 80 hl/ha) sont également l'objectif de plusieurs viticulteurs, même si pour l'atteindre, l'irrigation doit être associée à d'autres méthodes de culture (taille, traitements...). Il est rappelé que les rendements ont très nettement diminué depuis les années 1980. De l'avis de tous cependant, l'objectif n'est pas de revenir aux rendements élevés pratiqués dans le passé et responsables de la mauvaise image viticole de la région, bien que ce niveau de rendement soit courant chez les viticulteurs concurrents de l'hémisphère Sud. Si le besoin d'adaptation de la viticulture à un marché mondialisé et très concurrentiel a souvent été souligné, de nombreux intervenants ont rappelé que des types de viticulture divers (en qualité, en volumes produits, en méthodes, en clientèle visée) devaient continuer à coexister en Languedoc-Roussillon.

Dans le cadre de projets de territoires, la diversification des cultures est largement souhaitée et la demande croissante d'agriculture de proximité, qui offre une meilleure traçabilité pour le consommateur, suscite de grands espoirs. Dans le même temps, une stratégie d'adaptation des cultures au manque d'eau doit être développée. Pour autant, l'agriculture seule ne peut cautionner le projet, la surface qui serait desservie par Aqua Domitia ne représentant qu'une part modérée de la SAU (surface agricole utile).

La méthode d'irrigation de la vigne basée sur le goutte à goutte en fonction du besoin ponctuel de la plante répond au souci d'économie d'eau.

## L'EAU DU RHÔNE POUR L'IRRIGATION AGRICOLE : DES ESPOIRS MAIS AUSSI DES CRAINTES

De nombreux participants ont rappelé que les territoires non desservis par le projet ne devaient pas souffrir de cette inégalité d'accès à l'eau : des solutions doivent être trouvées afin de ne pas créer de distorsion de concurrence entre ceux qui ont accès à l'eau et les autres. Le dimensionnement du projet a par ailleurs été mis en question : est-il suffisant pour répondre à l'ensemble des besoins ? Plusieurs agriculteurs s'inquiètent ainsi des arbitrages qui seront nécessairement mis en place pour l'affectation de la ressource, notamment en cas de pénurie.

Enfin, si l'irrigation est souhaitée par de nombreux agriculteurs, tous rappellent que celle-ci doit être menée de manière raisonnée, au moyen des technologies performantes existantes. De nombreux agriculteurs rappellent que l'apport d'Aqua Domitia ne susciterait pas forcément d'augmentation de la consommation globale d'eau par l'agriculture, mais qu'il vise à limiter les épisodes de pénurie et le rationnement. Certains, enfin, s'inquiètent du coût de l'investissement nécessaire à l'irrigation, d'autant que les subventions européennes ne sont pas acquises : les équipements majoreront les coûts de fonctionnement des exploitations sans que la vente des produits et la rentabilité de leur production ne soient garanties.

- Le site internet du débat à mi-parcours, c'est :
- les archives des 6 premières réunions (vidéos, comptes-rendus, présentations)
  - 75 avis et commentaires (dont 25 avis vidéo) au sein de 12 espaces de discussion
  - 50 questions, ayant reçu 29 réponses de la CPDP ou de BRL et de la Région
  - 22 cahiers d'acteurs
  - 11 contributions
  - 1 atelier d'experts
  - Plus de 50 documents et liens sélectionnés pour approfondir les questions du débat

## POURSUIVONS SUR INTERNET LE DÉBAT AUTOUR DES THÈMES DES PREMIÈRES RÉUNIONS !

Alors que le débat commence un nouveau cycle de réunions territoriales, ayant vocation à débattre des enjeux locaux du projet, maillon par maillon, le site internet du débat reste l'endroit privilégié pour poursuivre les discussions initiées lors des premières réunions, de portée plus générale.

Forts des éclairages apportés par les experts et membres du public, vous êtes invités à donner votre avis au sein de nos espaces de discussion, ou à poser vos questions au maître d'ouvrage (sur le projet) ou à la CPDP (sur la conduite du débat).

Votre parole, sur internet comme en réunion publique, sera prise en compte par la CPDP dans la rédaction du compte-rendu du débat.

[www.debatpublic-aquadomitia.org](http://www.debatpublic-aquadomitia.org)

### PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS TERRITORIALES

**RAPPEL :**  
LE 30 NOVEMBRE,  
DATE LIMITE DE  
RÉCEPTION DES  
PROJETS DE CAHIERS  
D'ACTEURS.

Consultez les modalités  
de publication des  
cahiers d'acteurs sur  
notre site :

| Thème  | Lieu                       | Date     |
|--|----------------------------|----------|
| Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales ?   | Perpignan                  | 15/11/11 |
| Maillon Nord/Ouest Montpellier   | Saint-Mathieu-de-Trévières | 17/11/11 |
| Maillon Val d'Hérault  | Gigean                     | 24/11/11 |
| Maillon Littoral Audois  | Port-la-Nouvelle           | 29/11/11 |
| Maillon Minervois  | Lézignan-Corbières         | 01/12/11 |
| Maillon Biterrois  | Lieuran-les-Béziers        | 08/12/11 |
|  Clôture<br>(Réunion diffusée en direct sur internet) | Narbonne                   | 15/12/11 |

<http://www.debatpublic-aquadomitia.org/documents/consultation-cahier-acteurs.html>

Contactez la CPDP :  
Commission particulière du débat public • projet Aqua Domitia  
La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
contact@debatpublic-aquadomitia.org  
04 99 54 96 80

Rejoignez la CPDP sur Facebook :  
[debatpublic.aquadomitia](https://www.facebook.com/debatpublic.aquadomitia)

